



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN : SIGNATURE DE LA CONVENTION VALANT OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS**

Arras, le 27 décembre 2022

Vendredi 23 décembre 2022, Alain Castanier, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, a signé la convention Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) des communes d'Auxi-le-Château, de Frévent et de Saint-Pol-sur-Ternoise. Cette signature a été réalisée au siège de la Communauté de Communes du Ternois, aux côtés de Marc Bridoux, président de la communauté de communes, Henri Dejonghe, maire d'Auxi-le-Château, Johann Delarche, 1<sup>er</sup> adjoint de la mairie de Frévent et de Danielle Vasseur, maire de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Cette signature marque l'aboutissement d'un travail partenarial étroit. Elle reprend les diagnostics réalisés, le projet de territoire ainsi que toutes les actions envisagées par les communes.

Pour rappel, le programme "Petites villes de demain" vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la revitalisation des centres-bourgs.

Par ses effets juridiques, l'ORT a pour objectif de contribuer à la reconquête des centres anciens en engageant des actions concernant l'habitat (lutte contre l'habitat indigne, lutte contre la vacance des logements...), l'aménagement (valorisation du patrimoine bâti, réhabilitation des friches urbaines...) et le commerce (lutte contre la vacance des locaux commerciaux et artisanaux ...).

L'ensemble des conventions "Petites villes de demain" valant ORT de l'arrondissement d'Arras sont désormais signées avec les communes de Bapaume (signée le 19 décembre 2022) et Avesnes-le-Comte (signée le 22 décembre 2022).

### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)